

**Discours introductif de Monsieur Mahamane A. MAIGA,
Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et de
la Coopération internationale, à l'occasion de l'examen
volontaire national du rapport du Mali sur le développement
durable devant le Forum politique de haut niveau du Conseil
économique et social des Nations Unies (ECOSOC)**

New York, le 16 juillet 2018

Madame la Présidente du Conseil,

Mesdames et Messieurs les participants,

Mesdames et Messieurs, tout protocole observé,

J'ai l'immense privilège de conduire, au nom du Gouvernement de la République du Mali, la délégation nationale chargée de présenter le tout premier rapport du Mali sur la mise en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD).

Il vous souviendra qu'en 2017, dans cette même salle, le Mali s'était engagé à présenter son rapport sur les ODD, lors du Forum de 2018. Depuis, nous avons travaillé dans le cadre d'un processus participatif et inclusif pour l'élaboration de ce rapport que nous avons l'honneur de vous présenter ce matin. La composition de la délégation du Mali est le juste reflet du caractère inclusif et participatif de ce processus, puisque je dirige une délégation nationale composée de représentants des départements ministériels, de l'Assemblée nationale, de la société civile et du secteur privé.

Avant d'aller plus loin, je tiens à remercier l'ensemble de nos partenaires, notamment les Nations Unies, à travers le PNUD et le PAM, ainsi que l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), pour leurs soutiens multiformes et leur franche collaboration dans l'élaboration de ce rapport.

Madame la Présidente,

Comme vous le savez, le Mali, sous l'autorité et le leadership de Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République, Chef de l'Etat, est résolument engagé dans un processus de sortie de crise, matérialisé depuis juin 2015, par la signature et la mise en œuvre en cours de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

Cette crise multiforme est certes la plus grave jamais connue par notre peuple. Mais cette épreuve difficile a également permis aux autorités et au peuple malien dans son ensemble, de faire montre de courage, d'ingéniosité, d'innovation, de créativité et de

résilience face aux affres de la guerre, du terrorisme et du trafic en tout genre.

De là, vous comprenez tout l'intérêt que le Mali porte pour le thème choisi pour la 3^{ème} session du Forum politique de haut niveau, à savoir « *Transformation vers des sociétés durables et résilientes* ».

Madame la Présidente,

Le premier rapport du Mali sur la mise en œuvre des ODD, que nous vous présentons aujourd'hui, est le fruit d'un travail participatif et inclusif, débuté depuis le mois de février 2016.

Il fait le point des progrès accomplis pour les 17 ODD. La présentation qui va suivre portera sur les 6 ODD retenus pour la présente session.

Avec votre permission, je donne la parole à Monsieur Drissa DOUMBIA, de l'Agence de l'Environnement et du Développement durable, dont la présentation portera sur les progrès réalisés par rapport aux ODD 6, 7, 11, 12 et 15.

(...)

J'invite maintenant l'Ambassadeur Modibo TRAORE, Directeur de la Coopération multilatérale, à présenter les aspects relatifs à l'ODD 17.

(...)

(Mots de conclusion générale)

Terminant comme j'ai commencé, je réitère la détermination du Gouvernement et l'ensemble des forces du Mali à œuvrer pour la réalisation des ODD pour le bien-être inclusif du peuple malien. Et je sais que nous pouvons continuer à compter sur le soutien de tous nos partenaires du Mali que je remercie pour leur accompagnement constant.

Je vous remercie de votre aimable attention.



**3ème FORUM POLITIQUE DE HAUT
NIVEAU SUR LE DEVELOPPEMENT
DURABLE**

New York, 16 au 18 juillet 2018



RAPPORT NATIONAL VOLONTAIRE

SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ODD AU MALI

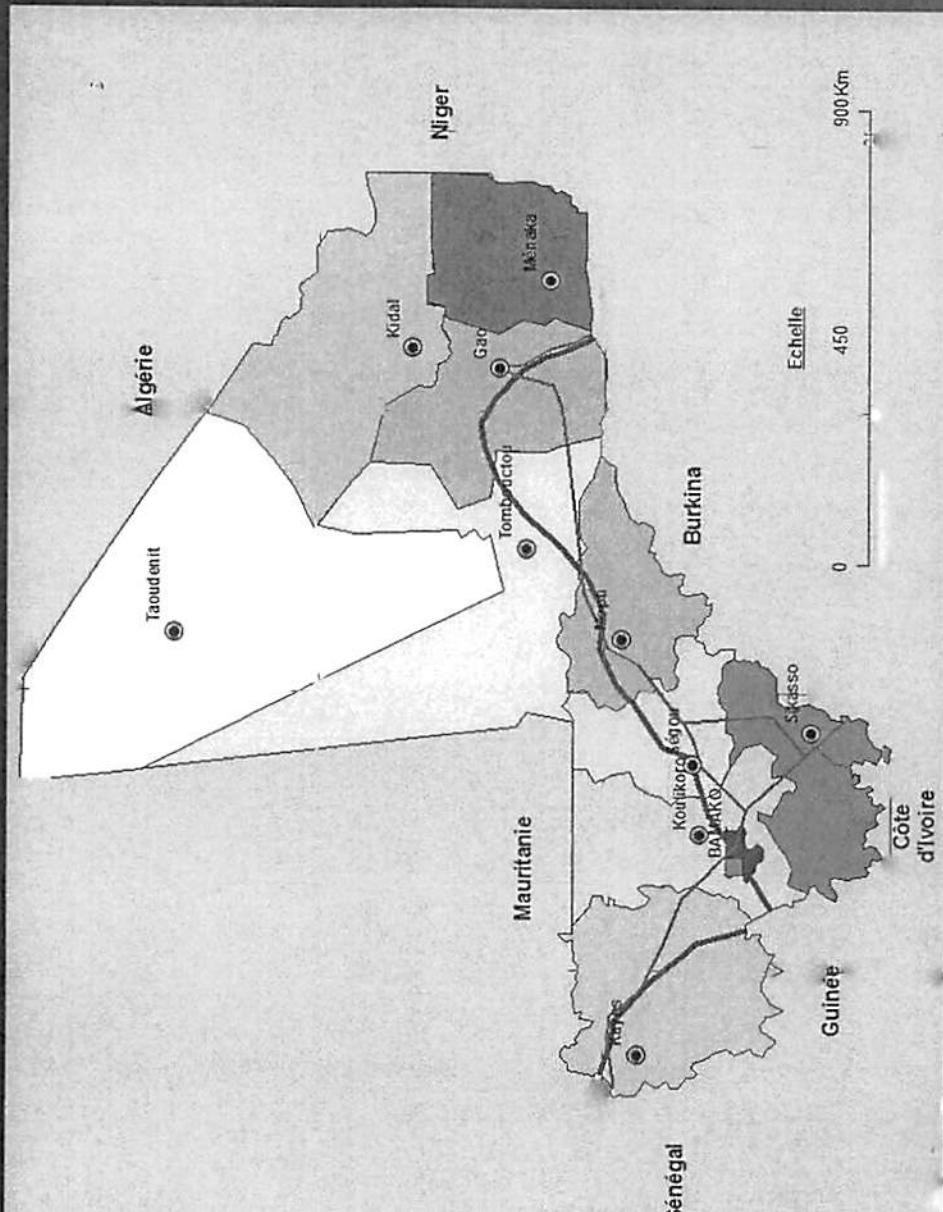
PLAN DE LA PRÉSENTATION

- 1. Déclaration liminaire**
- 2. Introduction**
- 3. Progrès sur objectifs**
- 4. Problèmes structurels ou défis**
- 5. Prochaines étapes**
- 6. Conclusion**

2. INTRODUCTION

Démographie:
Pop: 18,9 millions
d'habitants en 2017
Sup: 1 241 238 Km²

Qq Indicateurs de
développement:
PIB : 5,8% en 2016
Rev. Moyen : 660 \$
% pauvreté : 46,8
IDH 2015 : 0,442 (175/
188 pays classés)



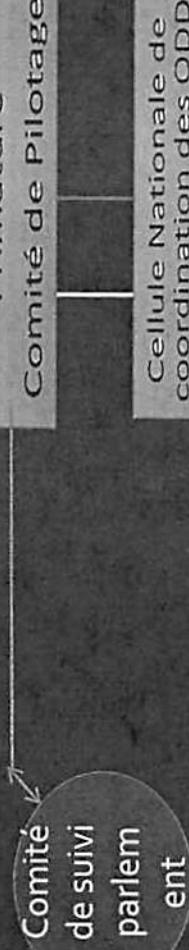
2. INTRODUCTION (Suite)

Le Mali, à l'instar des autres pays, a pris une part active dans le processus d'élaboration des ODD et s'est engagé à présenter son premier rapport national volontaire au cours du présent forum.

Le processus de mise en œuvre des ODD au Mali a été participatif et inclusif et s'est déroulé comme suit :

- Lancement officiel, 05 février 2016 ;
- Identification et priorisation des cibles aux niveaux régional et national ;
- Elaboration d'une feuille de route ;
- Organisation de campagnes de sensibilisation, d'information et de formation (en cours) ;
- Réalisation d'enquêtes d'opinion sur les ODD.

Le processus a été couronné par l'élaboration du présent Rapport



Primature Comité de Pilotage

Cellule Nationale de coordination des ODD

Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire
Capital Humain : ODD 3 - 4 - 5 - 10

Ministère de l'Économie et des Finances
Lutte contre la Pauvreté : ODD 1 - 2 - 8 - 9

Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable
Protection de l'Environnement et changements climatiques : ODD 6 - 7 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

partenariat : ODD 17

Paix Sécurité et réconciliation : ODD 16

Paix Justice et institutions efficaces

Partenariats pour la réalisation des objectifs

CROCSAD

CLOCSAD

CCOCSAD



3. Progrès sur les objectifs :

Les 6 ODD retenus pour la revue du présent forum relèvent des Groupes thématiques 3 et 5 ; les progrès réalisés dans leur mise en œuvre seront présentés par les responsables des groupes concernés. Ils peuvent se résumer comme suit :

Objectif 6 : Gestion durable de l'eau pour tous

6



Cadres législatifs et réglementaires

- » Loi N°02-006 du 31 janvier 2002 portant code de l'Eau ;
- » Politique nationale de l'eau, 2006 ;
- » Politique nationale de l'assainissement, 2009 ;
- » Ratification de la convention de Minamata sur le mercure, 2016.



Quelques données statistiques :

- Accès à l'eau potable : 65,3% en 2015 et 66,9% en 2016 ;
- Nombre de ménages disposant de latrines améliorées : 25% en 2015 et 30% en 2016 ;
- Accès à un service d'assainissement amélioré et durable : 24% en 2015 et 27% en 2016.

Objectif 7 : Énergies propres et d'un coût abordable

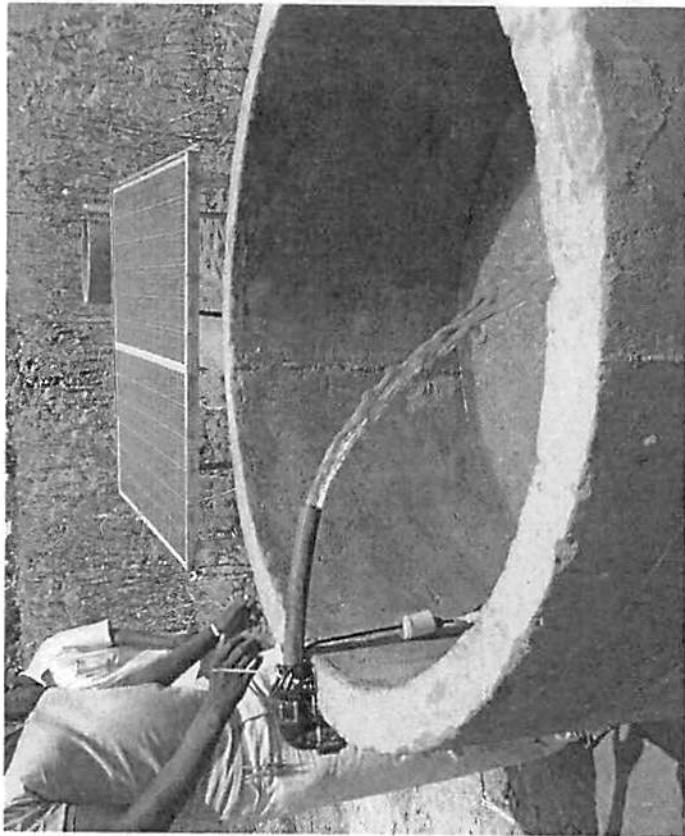


Cadres législatifs et réglementaires

- » Politique Energétique Nationale;
- » Stratégie de promotion des énergies renouvelables.

Quelques données statistiques :

- Taux national d'accès à l'électricité : 36,11% en 2015 et 39% en 2016;
- Taux d'accès à l'électricité en milieu rural : 15,75% en 2015 et 19,39% en 2016 ;
- Production énergies renouvelables : environ 3% de l'électricité conventionnelle produite.





Objectif 11 : Villes et communautés durables

Cadres législatifs et réglementaires

- » Politique Nationale de la Ville (PONAV), 2014 ;
- » Stratégie pour le développement des ville, 2009 ;

Quelques données statistiques :

- Taux de déchets solides évacués vers des sites de dépôt : 40% - 60% en 2016 ;
- Nombre de logements sociaux octroyés : 5 495 en 2016.



Objectif 12 : Consommation et production responsables

Cadres législatifs et réglementaires

- » Stratégie nationale de développement durable (SNDD), 2014 ;
 - » Adhésion aux processus Marackech, d'ITIE, de Kimberley et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.
- L'évaluation économique de la dégradation/ environnement indique une perte annuelle de bien-être et de revenu avoisinant les 20 % du PIB;
- Développement de la filière des biocarburants : 4042 tonnes de pourghère pour 808 500 litres d'huile, campagne 2015-2016.

Objectif 15 : Vie terrestre

15

VIE

TERRESTRE

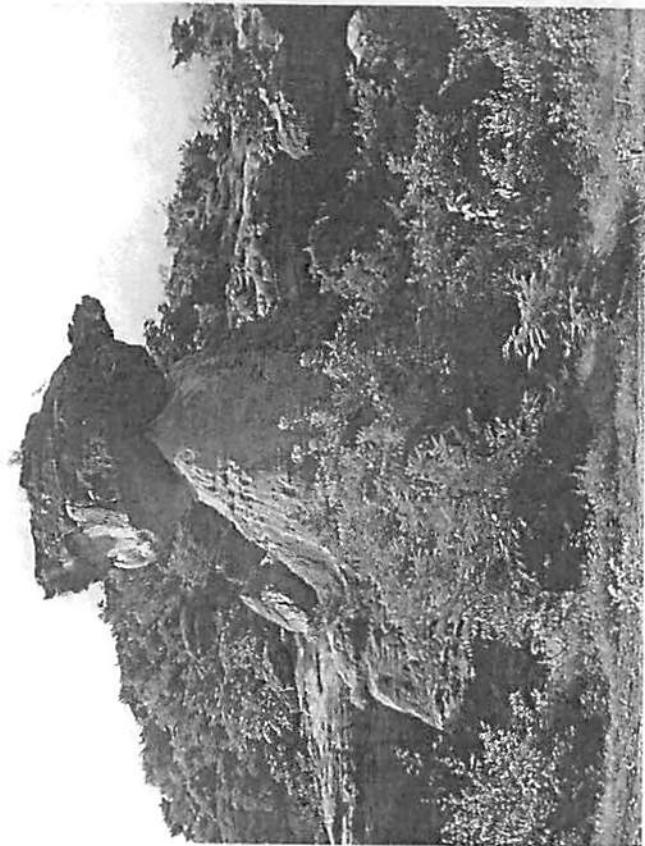


Cadres législatifs et réglementaires

- » Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT), 2016 ;
- » Politique Nationale Forestière, 2017 ;
- » Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE), 1998 ;
- » la Stratégie Nationale de Biodiversité.

Quelques données statistiques :

- Superficie totale de zone protégée : 5 589 476 hectares ;
- Superficie de forêts classées : 1 265 000 hectares pour 118 forêts.



Objectif 17 : Partenariats et mobilisation des ressources



Etat des lieux

- » Pays sahélien enclavé membre des PMA (LDC) et des PDSL (LLDC);
- » Croissance économique moyenne (< 6 %) et fortement liée aux aléas climatiques;
- » Forte croissance démographique (3,6 % par an) ;
- » Vulnérabilité accrue liée à la persistance de la crise politico-sécuritaire de 2012 (groupes armés séparatistes et groupes extrémistes violents);
- » Forte dépendance de la Coopération au développement (APD, intégration régionale, partenariats internationaux, commerce, IDE).

Objectif 17 : Partenariats et mobilisation des ressources (suite)

17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Axes d'intervention et progrès réalisés :

1. Accroître la mobilisation des ressources internes et améliorer leur gestion
 - » Réforme de la fiscalité (PNTF et PREM 2017 – 2021) ;
 - » Améliorer les procédures de gestion de l'Administration fiscale ;
 - » Lutte contre l'évasion fiscale ;
 - » Opérationnalisation de l'OCLEI (2017).
2. Canaliser les transferts des migrants et promouvoir le PPP
 - » Adoption de la loi No 2016-06 relative au PPP ;
 - » Adoption de la PONAM (2017).

Objectif 17 : Partenariats et mobilisation des ressources (suite)

17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Axes d'intervention et progrès réalisés

3. Améliorer l'efficacité de l'APD et son impact sur le développement du pays

- Diagnostic de la situation de la Coopération au développement ;
- Mise en chantier de la PNCD (2017), de la PONAGA et de la SCAP II ;
- Poursuite au plan national de l'initiative d'un financement innovant de la lutte contre la malnutrition chronique (ex projet UNITLIFE, 2017).

4. Problèmes structurels et défis

- Insuffisance des ressources financières et humaines qualifiées ;
- Insuffisance de synergie dans les actions menées dans la mise en œuvre des ODD ;
- Manque de données statistiques dans plusieurs domaines ;
- Lenteur dans le transfert de compétences et de ressources aux collectivités ;
- Non maîtrise des outils de planification/intégration des ODD.

5. Prochaines étapes

- Mise en place du dispositif institutionnel de mise en œuvre des ODD et opérationnalisation des groupes thématiques ;
- Établissement des priorités d'action de l'Agenda 2030 et élaboration d'une feuille de route nationale pour leur mise en œuvre ;
- Intégration des ODD dans les documents de planification ;
- Élaboration d'un plan de communication et poursuite de la campagne de sensibilisation sur les ODD ;
- Renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux (Collectivités territoriales, Institutions de la République, Etablissements de recherches et d'enseignement, acteurs de la Société civile et du Secteur privé) ;
- Révision du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) et élaboration des indicateurs pertinents pour le suivi-évaluation des ODD prioritaires.

6. Conclusion

- En dépit de la situation de crise, le Mali s'est pleinement engagé dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. A cet effet d'importantes mesures sont en cours pour assurer l'alignement des stratégies et des politiques de développement avec les ODD, aussi bien au niveau national que régional, et leur mise en adéquation avec les cibles prioritaires.
- Le pays est sur la bonne voie car les choix opérés dans le cadre de la priorisation des cibles se fondent sur des besoins récurrents appelant une satisfaction urgente pour un développement harmonieux durable, porteur de bien-être pour les populations.
- Il en est de même du dispositif institutionnel envisagé pour la coordination des acteurs et le suivi de la mise en œuvre des programmes.

6. Conclusion (suite)

- Des défis importants, liés à l'insuffisance des ressources humaines, à l'amélioration de la gouvernance, à la mobilisation des ressources financières internes (secteur privé, financements innovants) et externes, ont été identifiés.
- Ils ne pourront être relevés à hauteur de souhait sans un retour rapide de la paix et de la sécurité sur l'ensemble du territoire national.
- Le développement harmonieux de toutes les régions et l'émergence du pays à l'horizon 2030 sont à ce prix.

Remerciements!

Le gouvernement du Mali remercie :

- **Le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC),**
- **Le Système des Nations Unies au Mali (SNU),**
- **L’Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD).**

Merci pour votre aimable attention

